COMMUNIQUE DE PRESSE

Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | ADEME | La Région Auvergne-Rhône-Alpes | Roannaise de l'eau | suez | engie | BM ENVIRONNEMENT

Roanne, le 1er février 2022,

Chantier de construction du méthaniseur territorial :

DES TRÉSORS D'ÉNERGIE DANS NOS DÉCHETS !

Après son engagement dans l'éolien et le solaire, Roannais Agglomération diversifie sa production d'énergies renouvelables.
Dès 2023, son projet de méthaniseur fournira du biogaz à partir des boues de la station d'épuration de Roanne et de biodéchets. Cette énergie verte sera équivalente à la consommation de 4 500 habitants. Un projet ambitieux que l'agglomération a confié à La Roannaise de l'Eau et par délégation de service public à Roanne Bio Energie (SUEZ Eau France, ENGIE BIOZ, BM Biodech).

Elle sera implantée à Roanne, le long du bassin de l'Oudan, sur un terrain de 1,4 hectare, acquis par l'Agglo auprès de l'entreprise Sofidel (ex-Peaudouce). Un emplacement stratégique, à proximité de la station d'épuration. En effet, le futur méthaniser traitera chaque année 55 000 tonnes de boues issues du traitement des eaux usées qui seront acheminées par canalisation

Roannais Agglomération, Roannaise de l'eau et SUEZ réalisent un premier point d'étape

Roanne Bio Energie a confié la conception et la construction de l'unité de méthanisation de l'agglomération à un groupement composé de SUEZ, Maïa Sonnier pour le génie civil et Prodeval pour la technologie de la production du biogaz. Après deux ans d'instruction, d'enquête publique et d'études, la construction de l'installation a débuté en octobre 2021. A sa mise en service, prévue en 2023, 2 millions de m^3 de biométhane seront réinjectés dans le réseau de gaz naturel, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 2100 foyers pour le territoire de Roannais Agglomération.

Ce projet ambitieux lancé par Roannais Agglomération participe à son objectif de couvrir, d'ici 2050, 50% des besoins énergétiques du territoire et permet la réduction des gaz à effet de serre avec 8 000 tonnes équivalent CO_2 évitées, soit les émissions annuelles de 4 000 voitures neuves.

La méthanisation transforme les déchets organiques en énergie renouvelable. C'est un procédé naturel qui s'apparente à la digestion des aliments. Il repose sur la transformation de la matière organique en biogaz, par l'action de bactéries vivant en milieu anaérobie (sans oxygène). Transposé au monde industriel, ce procédé est reproduit ici dans des cuves hermétiques chauffées et brassées : des « méthaniseurs ».

Deux files de méthanisation vont être mises en place à Roanne. La première valorisera 58 000 tonnes de boues issues du traitement des eaux usées à la station d'épuration de Roanne, situé de l'autre côté du canal. La seconde filière traitera 15 000 tonnes de biodéchets locaux issus notamment de l'industrie agroalimentaire. Ces déchets permettront de produire 2 millions de m^3 de biogaz par an et 27 000 tonnes d'engrais naturel. Le biogaz sera épuré et injecté directement dans le réseau de gaz naturel, l'engrais épandu sur les terres agricoles locales.

D'un montant de 19 millions d'euros, financés par l'Agence de la Transition écologique (ADEME), la Région Auvergne Rhône-Alpes et Roannais Agglomération, ce chantier durera 2 ans pour une mise en service de

l'installation à l'automne 2023. Le méthaniseur sera alors exploité pendant 15 ans dans le cadre du contrat de concession avec Roanne Bio Energie.

Le procédé technique du méthaniseur de Roannais Agglomération

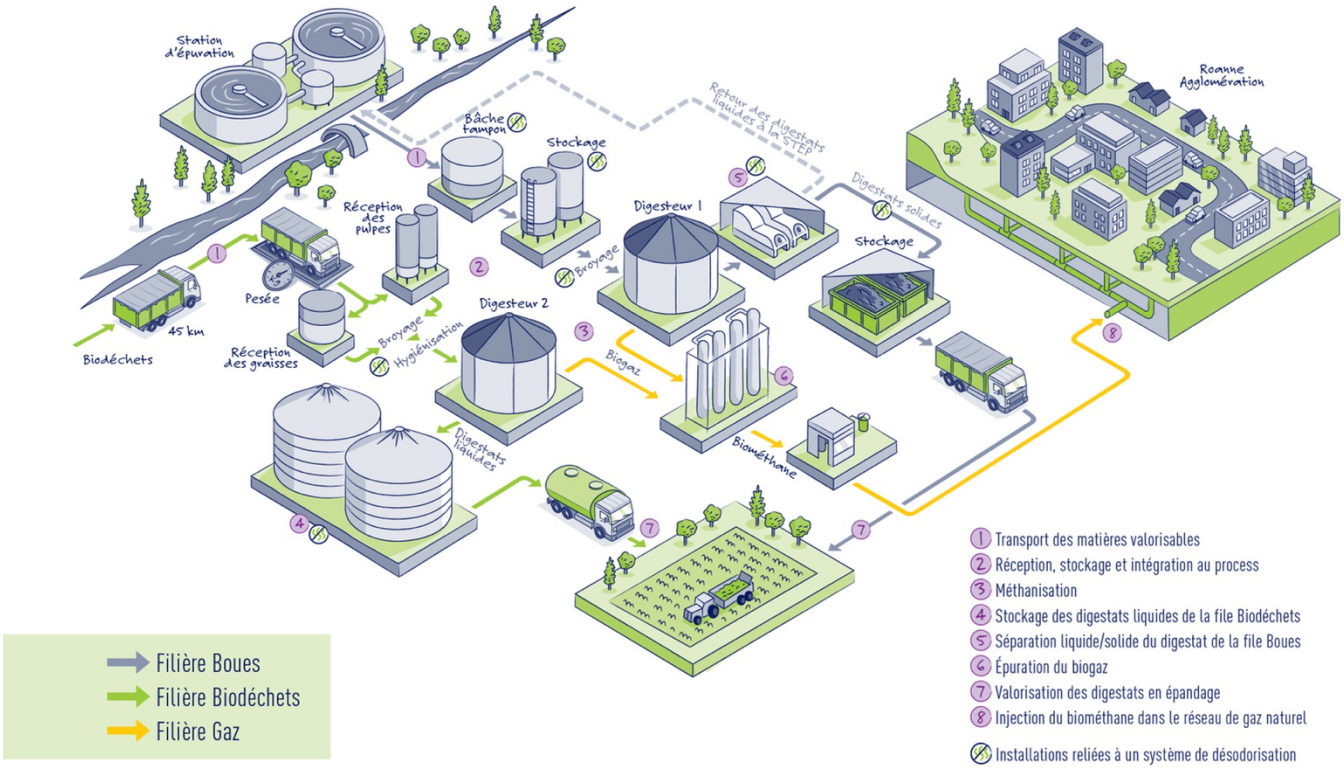

Contacts Presse :

Roannais Agglomération
Emmanuel Demont
Directeur Communication
0626048085
edemont@roannais-agglomeration.fr

SUEZ
Clémentine Duclert / Marie-Gabrielle Feracci
Responsable communication
07 72 38 36 23
marie-gabrielle.feracci@suez.com

A propos de SUEZ

SUEZ, acteur majeur des services à l'environnement depuis plus de 160 ans, accompagne chaque jour les collectivités et les industriels dans la gestion des services essentiels que sont l'eau, les déchets et l'air. A ce titre, le Groupe produit de l'eau potable pour 66 millions de personnes dans le monde, créé 2 millions de tonnes de matières premières secondaires par an et 3,1 TWh d'énergie renouvelable à partir des déchets. Pour faire face aux défis de la transition écologique et du dérèglement climatique, SUEZ s'appuie sur l'expertise et l'engagement de ses 35 000 collaborateurs (notamment en France, en Italie, en Europe Centrale, en Afrique, en Asie et en Australie) afin de proposer des solutions environnementales à forte valeur ajoutée et sur-mesure à l'ensemble de ses clients. Son savoir-faire permet notamment d'éviter à ses clients l'émission de 4,2 millions de tonnes de CO_2, améliorant ainsi leur empreinte carbone et leur impact sur le climat. Avec un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros et fort de son expertise et de sa capacité à innover, SUEZ présente de fortes perspectives de croissance et compte sur un solide Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam et GIP - à hauteur de 40 % du capital chacun - et du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations (dont CNP Assurances) à hauteur de 20 % du capital dont 8 % pour CNP Assurances, pour poursuivre son développement en France et à l'international.